



Le moustique tigre a conquis Paris et plus de la moitié de la France

Le moustique tigre a conquis Paris et plus de la moitié de la France. Le moustique tigre, une espèce capable de transmettre des maladies telles que la dengue, le Chikungunya et le Zika, poursuit sa progression en France : il est désormais implanté dans plus de la moitié des départements, dont Paris, avertissent les autorités sanitaires. Le moustique tigre était « durablement installé » dans 51 départements en 2018 contre 42 un an plus tôt, indique le ministère de la Santé, qui met à jour tous les ans la carte de son implantation depuis son apparition en France métropolitaine, en 2004. La capitale, jusqu'ici épargnée, fait désormais partie des zones où le moustique est « implanté et actif », tout comme la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et l'Essonne. Sur les huit départements d'Île-de-France, seul le Val-d'Oise est encore vierge de la présence de cet insecte, qui a été « détecté sporadiquement » dans les Yvelines. Les autres nouvelles terres de conquête du moustique tigre sont la Charente-Maritime, la Côte-d'Or, la Loire, la Nièvre et le Puy-de-Dôme. Une fois installé, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser. Originaire d'Asie, le moustique tigre, ou *Aedes albopictus*, s'est installé dans les Alpes-Maritimes en 2004 et s'est « développé rapidement » depuis, rappelle le ministère, qui utilise les données des opérateurs publics de démoustication pour suivre son implantation. Le moustique tigre est essentiellement urbain et aime les lieux habités par l'Homme. © AbelBrata, IStock.com. Le moustique tigre est essentiellement urbain et aime les lieux habités par l'Homme. « Une fois installé



dans une commune ou un département, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser », observent les autorités. Le réchauffement climatique et la multiplication des échanges internationaux favorisent l'expansion du territoire de cet insecte et des virus qu'il véhicule, soulignent les experts. 22 cas de dengue et 31 cas de chikungunya depuis 2010 La seule présence du moustique n'entraîne pas nécessairement l'apparition des maladies dont il est vecteur. La transmission se fait lorsqu'un moustique tigre « sain » pique une personne contaminée lors d'un séjour hors de France métropolitaine. L'insecte devient alors porteur du virus et peut le transmettre à une personne saine n'ayant pas séjourné hors du territoire. Les premiers cas de contamination autochtones sont apparus en métropole en 2010, avec deux cas de dengue dans les Alpes-Maritimes et deux cas de Chikungunya dans le Var. Depuis, les autorités françaises ont comptabilisé au total 22 cas de dengue et 31 cas de Chikungunya. En 2017 et 2018, elles ont par ailleurs observé 29 cas de contamination par le virus du Nil occidental, qui est lui transmis par le moustique commun dans l'hémisphère Nord, le Culex pipiens. Publié le 04/05/2019 Source web Par : futura sciences